

INFORMATION

Deux nouvelles cheffes de service



Régina Leiggener
Secrétaire municipale

Depuis le 1^{er} juin 2009, la Ville de Nyon a une nouvelle Secrétaire municipale: Mme Régina Leiggener, qui présente un parcours professionnel atypique, d'autant plus intéressant! Assistante de direction, son premier métier, elle a suivi ensuite un parcours universitaire complet jusqu'au doctorat, en sciences économiques et sociales. Pour la Municipalité, ses compétences autant pratiques (liées à l'organisation d'un secrétariat) que théoriques, avec des connaissances en développement urbain et en économie régionale, sont des atouts forts.

Quant au Service informatique nouvellement créé, il est dirigé depuis le 1^{er} avril 2009 par Mme Yvonne Winteler, ingénieur en mathématiques appliquées de l'EPFL.



Yvonne Winteler
Cheffe du service informatique

Sa connaissance d'un environnement informatique dans les secteurs public à différents niveaux (notamment pour le canton de Vaud) et privé a convaincu la Municipalité qu'elle était la personne adéquate pour conduire ce nouveau service de la Ville. ■

Une Place en hommage à un artiste

Le 11 juin 2009, la Ville de Nyon a rendu doublement hommage à Henri Terribilini (1898 – 1982): en inaugurant une place à son nom, rue de l'Industrie, et en exposant quelques-unes de ses pièces au Château (jusqu'au 24 juin 2009). Formé à l'Ecole suisse de céramique, à Chavannes-près-Renens, puis dans divers ateliers et manufactures, établi à son compte à Nyon en 1928, Henri Terribilini s'est fait connaître comme le spécialiste des décors sur porcelaine «Vieux-Nyon».

La place qui porte son nom a été créée dans le cadre des Résidences du Château. Havre de verdure et de fraîcheur, elle a été offerte à la Ville par les promoteurs du projet et amis de M. Terribilini. ■



PROJETS

Trop d'obstacles encore en ville

Le 27 mai 2009, la Ville de Nyon a accueilli l'association Parkinson Suisse pour sa séance d'information romande annuelle. Invitée à intervenir sur le thème de «La mobilité dans la cité», la Municipalité a saisi l'occasion de procéder à un examen des aménagements urbains afin d'estimer leur adéquation aux besoins de personnes à mobilité réduite.

Une spécialiste a parcouru le centre-ville de Nyon en compagnie de personnes en situation de handicap. De la gare au quai des Alpes, en passant par la place du Château, elle a pu, en leur compagnie, identifier les obstacles auxquels elles sont constamment confrontées.

Les résultats de cette analyse, présentés lors de la rencontre avec l'association Parkinson Suisse, ont mis en évidence qu'en dépit de nombreux points positifs, de sérieux progrès restent à faire, à l'instar de la majorité des petites et moyennes communes en Suisse.

Dorénavant, il s'agira de systématiser l'application de certains principes, dans le but d'améliorer la qualité de vie des personnes à mobilité réduite. ■



UAPE: première pierre et concours

Importante et attendue, l'UAPE (Unité d'accueil pour écoliers) du Couchant sort de terre. La première pierre sera officiellement posée ce lundi 29 juin, en présence des écoliers voisins, futurs utilisateurs de l'infrastructure. Suivront, pendant tout l'été, les travaux de gros œuvre. Les installations techniques et les aménagements intérieurs et extérieurs seront réalisés entre septembre et décembre.

L'ouverture de la structure d'accueil est prévue pour janvier 2010.

«UAPE», vous aimez? A la rentrée, la Municipalité lancera un concours d'idées destiné à trouver un nom à ce nouveau bâtiment communal. Davantage d'informations dans la Lettre d'information de septembre et sur www.nyon.ch, rubrique «Vivre à Nyon», puis «Enfance – Jeunesse». ■

Renseignements concernant les inscriptions à l'UAPE (dès le 29 juin 2009):
Service des affaires sociales, 022 363 84 74

LETTRE D'INFORMATION
JUIN 2009

ÉDITO



Enfin l'été! A Nyon comme ailleurs, il y a ceux qui se réjouissent de partir et ceux qui se félicitent de... rester! Car notre ville, forte de 18'000 habitants, est fière d'abriter des événements culturels de très grande importance: le Paléo Festival, bien sûr, mais aussi le FAR (Festival des arts vivants), qui célébrera en août ses 25 ans d'existence. Rappelons aussi - pardon pour les oubliés - la Fête de la Musique, qui ouvre le bal dès juin, les rythmes fabuleux de Rive Jazzy, les concerts du Conservatoire et ceux qui se jouent dans le décor fastueux du Château... Et en septembre, les Journées du Patrimoine prolongent l'été, avec un périple au fil de l'eau.

Qui oserait dire qu'il s'ennuie, l'été à Nyon?

Cette vivacité culturelle est le résultat d'efforts entrepris de longue date par la Municipalité, qui a compris qu'investir dans la culture, c'était investir dans la vie. Aujourd'hui, malgré la crise, la Municipalité fera tout son possible pour continuer à promouvoir cette magnifique diversité culturelle.

Monique Boss
Municipale de la Culture

LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME!

Retrouvez cette lettre d'information sur www.nyon.ch.
Vous pouvez aussi la commander auprès du Service de l'administration générale, tél. 022 363 82 82, e-mail: ville@nyon.ch.

AGENDA

24 juin et 27-28 juin	Championnats suisses de cyclisme sur route à Colovray (24 juin) et en ligne depuis Rive (27-28 juin)
Jusqu'au 30 août Les dimanches à 11 h	Concerts-apéritifs des Marronniers
Du 3 juillet au 9 août Les vendredis et samedis à 20 h, les dimanches à 19 h 30	Rive Jazzy
Le 7 juillet à 21 h	Cour du Château de Nyon, concert «Pleine Lune en duo», par Brigitte Ravenel
Les 9, 10, 11 et 16, 17, 18 juillet à 21 h	Jardin du Conservatoire «Les amours de Don Perlimplin et Bélise en leur jardin», de Garcia Lorca, par le Théâtre de la Courte-Paille
Le 11 juillet De 10 h à 19 h	Aquanyon, place des Fêtes de Rive-Est
Du 21 au 26 juillet	34 ^e Paléo Festival Nyon
26 juillet et 1 ^{er} Août	Culte œcuménique (26 juillet) et Célébration de la Fête nationale à l'Esplanade des Marronniers et à la place des Fêtes de Rive
Les 8 et 9 août	Triathlon de Nyon, Stade de Colovray
Les 6, 7 et 8 août à 20 h 30	Cour du Château de Nyon, concert «Les Intimes», par Brigitte Ravenel
Du 11 au 16 août	Spectacle «Une et mille merveilles» de l'Elastique citrique à la Caserne (11, rue des Marchandises)
Du 12 au 22 août	25 ^e far°, Festival des Arts Vivants
Les 12 et 13 septembre de 10 h à 17 h	Journées européennes du Patrimoine, «Au fil de l'eau», Musée du Léman et bord du lac
Le 13 septembre à 17 h	Villa Thomas, Salle Cortot «Marquis de Saxe», concert classique du Conservatoire de musique de l'ouest vaudois

Davantage d'informations sur www.nyon.ch, rubrique Agenda

SENSIBILISATION

Choisissez «la plus belle terrasse de Nyon»!

En collaboration avec la Ville de Nyon, la Société Industrielle et Commerciale de Nyon et environs, La Mobilière «agence générale de Nyon» et le journal La Côte, Nyon Région Tourisme organise la 1ère édition du concours de la plus belle terrasse de Nyon.

Cette opération vise à récompenser les efforts réalisés dans l'aménagement des terrasses des restaurants et à encourager le soin porté à ces espaces.

Jusqu'au 31 août 2009, votez pour la plus belle terrasse de Nyon et gagnez des bons d'une valeur de 250.- à 1'000.- valables dans les commerces de la ville. Pour cela, il suffit de remplir et retourner la fiche-concours, jointe en annexe de cette Lettre d'information, ou de voter sur www.nyon-tourisme.ch. ■



Jours fériés: aussi pour la levée des déchets

Nyon jonchée de sacs poubelles: tel est le triste spectacle qui s'offre aux visiteurs de notre ville, les jours fériés, pendant lesquels l'administration communale a également congé!

Voici un rappel des dates au cours desquels la collecte des déchets est supprimée: 1^{er} et 2 janvier, Vendredi Saint, Lundi de Pâques, 1^{er} mai, Ascension, lundi de Pentecôte, 1^{er} août, lundi du Jeûne fédéral, Noël.

En cas de doute, consultez le fascicule déchets remis à chaque habitant ou le site www.nyon.ch, rubrique «Infos pratiques», puis «déchets». Le respect de ces dates évite aux déchets d'encombrer les rues et... la vue! ■

Pour recevoir le fascicule déchets sur papier, contactez le Service des Travaux et Environnement au 022 363 82 41.



PROJETS

Etat critique du Temple de Nyon

Avant d'entreprendre les études de restauration générale, le Temple a fait l'objet d'un diagnostic complet. Des expertises ont notamment été réalisées sur les pierres de tailles, les pellicules picturales, les maçonneries et crépis, les boiseries, la structure porteuse, la géologie, les installations techniques, la couverture, les vitraux, les cloches et l'orgue.

Outre la dégradation visible des pierres et la généralisation des salissures, le résultat du diagnostic révèle aussi un état critique de certaines pièces de la charpente, de l'accès au clocher, de

l'installation électrique et de chauffage, de la sonorisation ainsi que des cloches et de leur mécanisme.

La prochaine étape consiste à organiser un appel d'offres de service pour le choix de l'architecte mandataire chargé de la restauration. Enfin, il est à noter que toutes les phases du projet sont suivies par des experts et menées en collaboration avec les représentants du Conseil de paroisse et de Pro Novioduno. ■

Visite virtuelle du Temple sur nyon.ch.



LES BONUS WEB DE NYON.CH

Débattez dans nos forums!

- Démarche participative CompaNyon: an 1, quel bilan?
- Quelle vie dans les quartiers nyonnais?
- Quel avenir dans la vieille-ville de Nyon?

Commentez nos blogs!

- «Clins d'œil de l'histoire» par les Archives communales
- «C'est votre environnement et on en parle!» par le Service des Travaux et environnement

Et réservez en ligne votre carte de transport à prix réduit!

NYON PRATIQUE

Journées du Patrimoine «au fil de l'eau»

Samedi 12 et dimanche 13 septembre 2009: promenades au fil de l'eau entre Nyon et Prangins pour (re)découvrir les rives du lac et des panoramas d'exception!

Deux journées pour se promener au fil de l'eau et admirer les rivages, le lac et les panoramas situés entre Nyon et Prangins. Un week-end pour participer à des visites guidées, à des ateliers et découvrir les expositions du Musée du Léman, du Musée historique et des porcelaines (Château de Nyon) et du Musée national suisse (Château de Prangins).

Des instants uniques pour se laisser guider à travers les jardins du site de l'UEFA, exception-

nellement ouverts au public à cette occasion, et se laisser surprendre par de nombreuses autres animations spéciales tout au long du parcours.

Visites guidées:

- **Musée du Léman**
samedi à 11 h, 15 h et 16 h
dimanche à 11 h, 14 h et 15 h
- **Musée national suisse
Château de Prangins**
samedi et dimanche à 11 h et 14 h
- **UEFA**
samedi et dimanche de 10 h à 15 h

Navettes gratuites (bus et bateaux) entre les différents sites.



SENSIBILISATION

A Nyon, un Robidog pour 8 chiens

Six cents chiens sont recensés à Nyon. Une lettre circulaire, accompagnée d'un plan de la ville sur lequel figurent les 76 distributeurs de sacs pour déjections canines, a été envoyée en mai à tous les propriétaires de chiens pour les sensibiliser au problème posé par ces déchets particuliers lorsqu'ils sont abandonnés sur les trottoirs, parcs publics, etc.

Pour que Nyon soit aussi accueillante et propre que possible, tous les détenteurs de chiens sont priés de faire face à leurs obligations. ■



LE COIN DU CONSEIL COMMUNAL

Dans sa séance du 25 mai 2009, le Conseil communal a accepté le rapport N° 90 concernant divers travaux à la Vy-Creuse. Soit, réaménagement routier, piétonnier et paysager; mise en séparatif, énergie et éclairage, honoraires, pour un montant total de CHF 2'322'000.-.

Il a accepté le rapport de la commission chargée d'étudier le postulat de M. Braulio Mora au nom du groupe socialiste, intitulé «Pour des achats publics équitables» et renvoyé le postulat à la Municipalité pour étude et rapport.

Dans sa séance du 27 avril 2009, le Conseil communal a accordé un crédit de CHF

1'086'760.- TTC pour la rénovation de la piste d'athlétisme du Centre sportif de Colovray.

Il a accepté le nouveau règlement sur l'acquisition et la perte de la bourgeoisie de Nyon.

Le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de CHF 130'000.- TTC pour le financement de la participation de la Ville de Nyon au concours EUROPAN 10.

Il a autorisé la Municipalité à acheter la parcelle N° 1263 sise à la route de St-Cergue 64, au prix de CHF 950'000.- TTC.

Les procès-verbaux et documents complets peuvent être consultés sur www.nyon.ch, puis «Nyon officiel», «Autorités», et «Conseil communal».